

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX N°⁰⁵...../MAEP/PRMP/ProSeR/S-PRMP du..... 2024

Procédure d'Appel d'Offre Ouvert International

Objet du marché : Travaux de construction d'infrastructures sociocommunitaires et d'élevage sur les campements pastoraux à renforcer (CPR) dans le cadre du Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR)/T_ProSeR_90108

DESCRIPTION DU PROJET

1. Maître d'ouvrage

Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

2. Description du marché

Dans le cadre de la mise en œuvre du ProSeR au Bénin, il est prévu le renforcement de certains campements pastoraux au profit de 1551 éleveurs pour l'élevage sédentaire. Pour accompagner ces ménages d'éleveurs pour la production de fourrage et permettre le fonctionnement des campements pastoraux à renforcer (CPR), le projet prévoit la réalisation des travaux d'aménagement et de construction d'infrastructures sociocommunitaires et d'élevage.

Le présent marché concerne l'aménagement et la construction d'infrastructures sociocommunitaires et d'élevage dans 126 campement répartis dans quarante-deux

(42) communes localisées dans (10) départements par :

- La réalisation de cent vingt-six (126) forages équipés de pompes hybrides ;
- La réalisation de cent vingt-six (126) réservoirs surélevés d'une capacité de 10 m³ chacun ;
- La réalisation de deux cent cinquante-deux (252) postes d'abreuvement de petits et gros ruminants ;
- La réalisation de cent vingt-six (126) bornes fontaines raccordées au réservoir surélevé ;
- La réalisation de quarante-deux (42) mini parcs de vaccination ;
- La construction de trente (30) magasins de stockage de foin (fenils).
- L'aménagement de 2520 ha de parcelles fourragères pluviales à raison de 20ha par campement.

3. Nombre et intitulés des lots

Les travaux sont répartis en trois (03) lots comme suit :

Lots	Désignations des travaux	Durée des travaux hors périodes hivernales
Lot 1 (Zone Sud et Centre)	Travaux d'aménagement et de construction d'infrastructures sociocommunitaires et d'élevage sur trente-sept (38) campements pastoraux à renforcer (CPR) dans les départements de l'Atlantique, du Mono, du Couffo, des Collines, du Plateau et du Zou	10 mois
Lot 2 (Zone Nord-Est)	Travaux d'aménagement et de construction d'infrastructures sociocommunitaires et d'élevage sur quarante-six (46) campements pastoraux à renforcer (CPR) dans les départements du Borgou et de l'Alibori	12 mois
Lot 3 (Zone Nord-Ouest)	Travaux d'aménagement et de construction d'infrastructures sociocommunitaires et d'élevage sur quarante-deux (42) campements pastoraux à renforcer (CPR) dans les départements de l'Atacora et de la Donga	11 mois

Tout soumissionnaire peut proposer une offre pour un ou tous les lots et peut en être attributaire s'il dispose distinctivement de toutes les capacités économique et financière, technique et professionnelle.

Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé et les quantités indiquées aux différents lots seront indivisibles. Le soumissionnaire doit obligatoirement offrir l'ensemble des quantités indiquées à chaque lot. Les offres partielles ne sont en aucun cas prises en considération. Si un soumissionnaire remporte plusieurs lots, un marché sera conclu pour chaque lot.

Les soumissionnaires peuvent faire figurer dans leurs offres le rabais global qu'ils consentent en cas d'attribution de certains lots ou de tous les lots pour lesquels ils présentent une offre.

L'attribution du marché se fera lot par lot, mais l'Autorité Contractante peut choisir la solution globale la plus avantageuse, compte tenu des rabais consentis.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

4. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte aux personnes morales établies dans l'espace UEMOA, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offre et sous réserve qu'elles ne soient pas frappées par une situation d'exclusion conformément au paragraphe 7 ci-dessous

5. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium - de soumissionnaires). Dans le cas où une personne morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées. Les offres ne portant que sur une partie des prestations requises ne seront pas prises en considération.

Les variantes ne seront pas prises en considération.

6. Sous-traitance

Le recours à la sous-traitance est autorisé de trente pour cent (30%) de la valeur du marché. Les sous-traitants, fournisseurs et entités dont les capacités sont prises en compte par le soumissionnaire pour les critères de sélection doivent être éligibles au regard des règles de nationalité et d'origine du programme de financement décrites au point ci-dessus.

7. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de la BOAD.

8. Possibilités de sous-traitance

Le pourcentage maximum des travaux pouvant être sous-traités par l'Entrepreneur est de trente pour cent (30%) du montant total du marché.

9. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission (pièce éliminatoire) de :

- Lot 1 : Vingt-trois millions sept cent vingt-huit mille (23 728 000) FCFA
- Lot 2 : Trente-un millions cinq cent trente-cinq mille vingt (31 535 020) FCFA
- Lot 3 : Vingt-huit millions trois cent cinquante-un mille cinq cent quarante (28 351 540) FCFA

10. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à de 5% de la valeur du marché à la signature du contrat.

11. Réunion d'information / Visite de site

Une réunion d'information (**Obligatoire**) et une visite de site (**Obligatoire**) seront organisées suivant le planning ci-après :

Réunion d'information (Obligatoire)	Date	Lieu	Personne de contact/Coordonnées
	04/04/2024 15 heures (GH+1)	UGP Cotonou	La Personne Responsable des Marchés Publics Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et la Pêche Avenue Jean Paul II, 2è Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-04-10 ; Email : prmpmaep2019@yahoo.com
Visite de site (Obligatoire)	A Communes de popo, Aplahoué, Dogbo, Djidja, Zagnanado, Zapkota, Covè, Ouhhi, Zè, Toffo, Ouessè, Bantè, Savè, Savalou, Glazoué, Kérou	Lot 1 : Lokossa, Grand-	Le Spécialiste en Passation des Marchés Publics Coordination du Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR) sis dans l'enceinte de la Direction de l'Élevage à Akpakpa, en face de l'Hôtel du Lac, Bâtiment (Ex PAFILAV), Tél : (+229) 51 59 77 77 / 97 62 36 74 / 95 79 57 72 Email : prosermaep@gmail.com ; kevokpake@gmail.com
	A Communes de Bembéréké, Gogounou, Ségbana, Kalalé, Kandi, Malanville, N'dali, Nikki, Pérère, Tchaourou	Lot 2 : Banlikoara,	
	A Communes de Copargo, Kérou, Kouandé, Matéri, Natitingou, Ouassa, Péhunco, Tanguiéta, Toucountouna	Lot 3 : Bassila, Cobly, Djougou,	

12. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

13. Date prévue de commencement du marché

1^{er} Juin 2024

14. Période de mise en oeuvre des tâches

La durée d'exécution des travaux est de **dix (10) mois** pour le **lot 1, douze (12) mois** pour le **lot 2 et onze (11) mois** pour le **lot 3** à partir de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux pour chaque lot de travaux. Elle s'étend de juin 2024 à mars, mai et avril 2025 respectivement pour les lots 1, 2 et 3.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

15. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble.

Ces critères sont :

Capacité économique et financière du candidat :

- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années (2021 - 2022 - 2023) égal au moins à ;
 - Lot 1 : Deux milliards huit quarante-sept millions trois cent soixante-sept mille deux cent vingt-huit (2 847 367 200) FCFA
 - Lot 2 : trois milliards sept cent quatre-vingt-quatre millions deux cent deux mille quatre cent (3 784 202 400) FCFA
 - Lot 3 : trois milliards quatre cent deux millions cent quatre-vingt-quatre mille huit cent (3 402 184 800) FCFA
- Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de :
 - Lot 1 : Sept cent millions (700 000 000) FCFA.
 - Lot 2 : Neuf cent millions (900 000 000) FCFA
 - Lot 3 : Huit cent millions (800 000 000) FCFA

Capacité technique et professionnelle du candidat :

➤ **Expériences**

Le soumissionnaire doit avoir exécuté et achevé dans le délai contractuel en tant qu'entreprise principale ou membre d'un groupement, au cours des cinq (05) dernières années (2019 -2020-2021 - 2022 -2023) et de l'année en cours :

- **Lot 1** : au moins deux (02) marchés de construction d'infrastructures d'élevage en béton armé (Etable, abreuvoir, parc de vaccination, bergerie, et magasin de stockage, etc...) ou infrastructures agricoles et/ou économiques (Aménagement de périmètre fourrager/agricole ou forage équipé de moyens d'exhaure hybride etc...) ou tout marché similaire d'une valeur cumulée des deux marchés égale au

moins à un milliard (1.000.000.000) FCFA.

- **Lot 2** : au moins deux (02) marchés de construction d'infrastructures d'élevage en béton armé (Etable, abreuvoir, parc de vaccination, bergerie, et magasin de stockage, etc...) ou infrastructures agricoles et/ou économiques (Aménagement de périmètre fourrager/agricole ou forage équipé de moyens d'exhaure hybride etc...) ou tout marché similaire d'une valeur cumulée des deux marchés égale au moins à un milliard quatre cent millions (1 400 000 000) FCFA.

- **Lot 3** : au moins deux (02) marchés de construction d'infrastructures d'élevage en béton armé (Etable, abreuvoir, parc de vaccination, bergerie, et magasin de stockage, etc...) ou infrastructures agricoles et/ou économiques (Aménagement de périmètre fourrager/agricole ou forage équipé de moyens d'exhaure hybride etc...) ou tout marché similaire d'une valeur cumulée des deux marchés égale au moins à un milliard deux cent millions (1 200 000 000) FCFA.

Seules seront considérées pour l'évaluation des offres les expériences dûment justifiées [copies certifiées des attestations de bonne fin d'exécution signées de l'Autorité Contractante correspondante ou copies des certificats de réception provisoires /définitives signés par les maîtres d'œuvre/le maître d'ouvrage des projets concernés accompagnés des copies légalisées des contrats de base (page de garde et de signature)].

➤ Note méthodologique et planning d'exécution des travaux

Le soumissionnaire doit démontrer dans son offre, sa capacité à exécuter les travaux qui lui seront confiés dans le délai suivant un chronogramme bien établi. Il présentera une description des tâches à réaliser et une description de l'équipement technique et des moyens dont il dispose pour s'assurer de la qualité des travaux. Il indiquera également dans son offre les systèmes de gestion et le suivi de la chaîne d'approvisionnement qu'il pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché.

16. Critères d'attribution

Le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas et n'excède pas le budget alloué aux travaux.

Les offres devront être libellées en FCFA.

Aucune marge de préférence n'est prévue pour les entreprises ou groupements d'entreprises communautaires. Tous les soumissionnaires doivent se référer au DAO pour la liste complète des critères de qualification.

SOUMETTRE UNE OFFRE

17. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le Dossier d'Appel d'Offres International (DAOI) en français est disponible à l'adresse mentionnée ci-dessous à compter du 04 Mars 2014 sous une des deux (02) formes suivantes :

➤ Soit par retrait en version électronique sous le format PDF sur clé USB (minimum 1 giga) au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP Avenue Jean Paul II, 2è Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-04-10 ; Email : prmpmaep2019@yahoo.com;

➤ soit en manifestant leur intérêt pour le Dossier d'Appel d'Offres (DAOI) par courriel à l'adresse prmpmaep2019@yahoo.com. Ils se verront transmettre par retour de courriel un lien leur permettant de télécharger le DAO.

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du Formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d'appel d'offres (DAO), dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Informations complémentaires avant la date limite de remise des offres :

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions par écrit à l'adresse suivante au plus tard 20 jours avant la date limite de remise des offres, en précisant la référence de publication et l'intitulé du marché :

Nom du contact : Florent HOUNYO (PRMP – MAEP)

Nom de l'Autorité Contractante : Ministère de l'Agriculture, l'Élevage et de la Pêche (MAEP)

Adresse : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, l'Élevage et de la Pêche (MAEP) Avenue Jean Paul II, 2è Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-04-10.

Adresse électronique : prmpmaep2019@yahoo.com.

Copie des questions est adressée à :

Nom du contact : Abdel-Kader SOGLOHOUN Spécialiste en Passation des Marchés du ProSeR)

Structure : Projet de Sédentarisation des troupeaux de Ruminants au Bénin (ProSeR)

Adresse : Direction de l'Élevage à Akpakpa, en face de l'Hôtel du Lac, Bâtiment (Ex PAFILAV), Tél : (+229) 51 59 77 77 / 97 62 36 74 / 95 79 57 72

Adresse électronique : prosermaep@gmail.com; kevokpake@gmail.com

L'autorité Contractante n'a aucune obligation de fournir des éclaircissements après cette date.

Tout éclaircissement apporté au dossier d'appel d'offres sera publié sur le site Internet de l'Autorité Contractante à l'adresse : www.agriculture.gouv.bj au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

En parallèle, l'autorité contractante peut également publier les éclaircissements dans le média de son choix.

18. Date limite de soumission des offres

Les offres devront être remises au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, l'Élevage et de la Pêche (MAEP), Avenue Jean Paul II, 2è Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-04-10 au plus tard le 07 Mai 2024 à 10 heures, heure locale (GMT+1) en deux versions :

- une version papier [un (1) original et deux (02) copies] **obligatoire** ;
- une version *numérique scannée format PDF* sur clé USB **obligatoire** (La version numérique devra comprendre les fichiers modifiables des DQE et BPU remplis sur la base de ceux du dossier reçu ou téléchargé).

L'intitulé du marché et la référence de la publication doivent être mentionnés sur l'enveloppe contenant l'offre et dans toute correspondance ultérieure avec le maître d'ouvrage.

Les offres soumises par d'autres moyens ne seront pas prises en considération.

Toute offre arrivée après l'expiration de la date limite de remise des offres sera écartée.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous immédiatement après l'heure limite de dépôt des offres.

En soumettant une offre, les soumissionnaires acceptent d'être informés des résultats de la procédure par voie électronique. Cette notification est réputée avoir été reçue à la date à laquelle le maître d'ouvrage l'a envoyée à l'adresse électronique indiquée dans l'offre.

19. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des plis est publique. Elle aura lieu le 07 Mai 2024 à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1) dans la salle de réunion du Directeur de Cabinet du Ministère de l'Agriculture, l'Élevage et de la Pêche (MAEP), Avenue Jean Paul II, 2è Etage du Bâtiment B, 03 BP 2900 Cotonou République du Bénin, Tél (+229) 21-30-04-10.

20. Debriefing

Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de débriefing, il devra en assumer tous les coûts.

21. Langue de la procédure

Toutes les communications de cet appel d'offres doivent être faites en français.

22. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats de la BOAD disponible sur le site web www.boad.org/politiques-procedures-directives.

N.B. L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel d'offres.

Cotonou, le 21/09/2024



Florent HOUNYO
La Personne Responsable des
Marchés Publics

Personne Responsable des Marchés Publics
BON A LANCER